EDITION 2019

LES ACTEURS DE L'AIDE ALIMENTAIRE A MONTMORILLON :

QUI FAIT QUOI ?

PRÉAMBULE :

Ce guide est le fruit d'un travail de concertation et de réflexion mené en 2018 entre les professionnels et bénévoles des différentes structures concernés par l'aide alimentaire sur Montmorillon.

Notre objectif est de favoriser la cohérence et la complémentarité entre les acteurs :

- Restos du cœur,
- Secours Catholique,
- Secours Populaire,
- Croix-Rouge,
- Maison des Jeunes et de la Culture Claude Nougaro,
- Maison Départementale des Solidarités de Proximité de Montmorillon,
- Centre Communal d'Action Sociale,
- Mission Locale Rurale Centre Sud Vienne,
- Mutualité Sociale Agricole.

Bien qu'il existe de nombreux dispositifs d'aide alimentaire sur ce secteur, par manque de lisibilité, de nombreuses personnes n'y font pas appel.
Après avoir recensé toutes les informations utiles, nous sommes heureux de vous proposer cet outil destiné aux partenaires intervenant sur le territoire.
Nous espérons qu'il permettra d'améliorer l'orientation et l'accompagnement des habitants confrontés à des besoins alimentaires.

MAISON DES JEUNES ET DE LA CULTURE CLAUDE NOUGARO / M.J.C.

> Missions de la structure

MJC : Projet d'animation globale en animant des lieux d'expérimentation et d'innovation sociale en répondant aux attentes des habitants.

Objectifs (Plan Départemental d'Insertion, CD) :
Permettre aux personnes en précarité économique de bénéficier d'une aide alimentaire et d'un accompagnement.
Favoriser l'insertion sociale des personnes sous toutes ses formes afin qu'elles accèdent à une plus grande autonomie dans leur vie quotidienne et engagent, si possible, des démarches pour un projet personnel concret, voire une situation professionnelle adaptée.

ÉPICERIE SOCIALE

Conditions d'accès :

Barème établi par le CCAS, la MDS et la MJC :
Ressources du foyer + Allocation Logement – loyer = solde mensuel de ressources*
** sauf AEEH*

Procédure :

Prescription des travailleurs sociaux et attribution des cartes d'accès (4 mois) par les mairies et ou CCAS des communes concernées.
Commissions mixtes mensuelles : étude des demandes de dérogations, projet de développement local...

Plafonds :

Selon les compositions du foyer
Plafond de ressources :
1 personne : 510€ - 2 personnes : 720€
3 personnes : 830€ - 4 personnes : 1050€
5 personnes : 1270 - 6 personnes : 1440€

Zone d'intervention :

Communes concernées :
Pindray,
Montmorillon,
Plaisance,
Saulgé,
Moulismes,
Thollet.

Horaires d'ouverture :

Mardi de 15h50 à 18h
Mercredi de 9h30 à 12h et de 13h30 à 16h30
Jeudi de 9h30 à 12h et de 13h30 à 16h30
Vendredi de 9h30 à 12h

Contact et personne(s) référente(s) :

16 rue des Récollets - 86500 Montmorillon
Tél. : 05 49 91 98 69 (Lundi et vendredi de14h à 16h - Mardi de 10h à 12h)
Coordinateur : Alexis FREMONDEAU - viesociale@mjcmontmorillon.fr
Responsable Epicerie : Sylvie DAVAILLE - epicerie@mjcmontmorillon.fr

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE MONTMORILLON / C.C.A.S.

> Missions de la structure

CCAS : établissement public administratif géré par un Conseil d'Administration. Il met en œuvre la politique sociale communale en conduisant une action générale de prévention et de développement social, en lien avec les organismes privés.
Le CCAS attribue des aides alimentaires sous forme de chèques multiservices.

INSCRIPTION ÉPICERIE SOCIALE CHÈQUES MULTISERVICES :

Conditions d'accès :

Voir le règlement des aides facultatives du CCAS.

Procédure :

Epicerie sociale : carte délivrée tous les quadrimestres selon le barème d'attribution mis en place par la commission mixte MJC/MDS/CCAS.
Chèques multiservices : évaluation écrite par un travailleur social avant attribution.
30 € par an pour une personne seule et 50 € pour une famille en une ou plusieurs fois à utiliser pour l'épicerie sociale, commerce de proximité - 66 boulevard Strasbourg et E. Leclerc (alimentation, produits d'hygiène, bouteille de gaz, carburant).

Plafonds :

Selon conditions de ressources. Le reste à vivre est fixé à 11 € maximum par personne par jour.
Reste à vivre = toutes les ressources (sauf AEEH) moins le loyer et les charges définies dans le règlement sur le site www.montmorillon.fr ou au CCAS.

Zone d'intervention :

Montmorillon

Horaires d'ouverture :
Lundi au vendredi 8h15 à 12h00 et de 13h30 à 17h30

Contact et personne(s) référente(s) :
4 rue des Récollets - 86500 MONTMORILLON - Tél. : 05 49 91 05 00
Responsable : Cécile Béziau - ccas@ville-montmorillon.fr
Accueil du CCAS : Sylvie Chénebaud - accueil.ccas@ville-montmorillon.fr

CROIX ROUGE

> Missions de la structure

Aider les personnes en difficulté grâce à des bons alimentaire. Les écouter et parfois les conseiller ou les orienter vers une structure selon leurs besoins.

croix-rouge française

BONS ALIMENTAIRES

Conditions d'accès :

Toutes personnes accompagnées d'un dossier d'aide financière.

Procédure :

Après étude d'un dossier rempli par un travailleur social.

Plafonds :

60€ par famille, par année civile *(en plusieurs fois de préférence).*
Nous sommes parfois amenés à donner plus selon les cas.

Zone d'intervention :

Vienne et Gartempe

Permanences d'accueil

Lundi et mercredi de 14h30 à 17h30
Le samedi ou dans l'urgence en téléphonant auparavant

Contact et personne(s) référente(s) :

10 place de la Victoire - 86500 MONTMORILLON - Tél. : 05 49 83 04 33
Présidente : Sophie Rayet - Tél. : 06 31 78 10 31- sophie.borto@hotmail.com

RESTOS DU CŒUR

> Missions de la structure

Aide alimentaire (frais et sec) pour les plus démunis.

DISTRIBUTION ALIMENTAIRE

Procédure :

Sur orientation et étude du dossier par l'équipe de l'association.

Zone d'intervention :

Permanences d'accueil

Mardi et jeudi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h

Contact et personne(s) référente(s) :

25 Rue Jules Ferry, 86500 MONTMORILLON - 05 49 83 35 54

Responsable : Béatrice Guinot - ad86.montmorillon@restosducoeur.org

SECOURS POPULAIRE

> Missions de la structure

Aides aux plus démunis, distribution de produits alimentaires.

DISTRIBUTION DE PRODUITS ALIMENTAIRES SECS ET DES PRODUITS D'HYGIÈNE

Conditions d'accès :

Ne pas payer d'impôts

Procédure :

Orientation des travailleurs sociaux ou du CCAS ou démarche individuelle.

Plafonds :

Participation :

1€ = 6 produits

2€ = 8 produits

3€ = 10 produits

Documents à fournir : carte d'identité, livret de famille, avis d'impôts

Gratuité pour des colis d'urgence suite à une évaluation sociale.

Zone d'intervention :

Vienne et Gartempe

Permanences d'accueil

Lundi et mercredi de 14h à 17h
Samedi de 9h à 12h

Contact et personne(s) référente(s) :

60 rue des Varennes - 86500 MONTMORILLON - Tél. : 05 49 91 31 06

Président : Michaël Laffitte - secours-populaire-montmorillon@orange.fr
Sylvie Prévost - 06 79 28 64 51

SECOURS CATHOLIQUE - CARITAS FRANCE

> Missions de la structure

Le Secours Catholique - Caritas France lutte contre toute forme de pauvreté et d'exclusion avec ceux qui la vivent. Il souhaite éveiller à la solidarité, en France et dans le monde.

ENSEMBLE, CONSTRUIRE UN MONDE JUSTE ET FRATERNEL

BONS D'ACHATS

Conditions d'accès :

En fonction de l'offre partenariale de solidarité sur l'alimentaire : bons délivrés en dernier recours, de façon occasionnelle.

Procédure :

Orientations travailleurs sociaux et/ou CCAS, sollicitations directes par les personnes sans condition de ressources.

Bon remis lors d'un entretien pendant une permanence ou lors d'un déplacement au domicile de la personne.

Plafonds :

Aide ponctuelle, en priorité familles avec enfants.

Zone d'intervention :

Vienne et Gartempe et Département

Horaires d'ouverture :
Sur rendez vous

Contact et personne(s) référente(s) :
21 rue Jules Ferry - 86500 MONTMORILLON
Tél. : 06 45 70 24 85 - equipe.montmorillon.861@secours-catholique.org
Responsable : Béatrice Larbalette

CONSEIL DÉPARTEMENTAL / M.D.S.

Maison Départementale des Solidarités de Proximité de Montmorillon

C'est un Service Public de proximité qui s'adresse à tous les habitants quel que soit leur âge. Des professionnels vous y accueillent, vous informent et vous accompagnent dans vos démarches administratives, sociales et/ou professionnelles. Les entretiens sont confidentiels.

> Ses Missions :

- Ecouter, renseigner, orienter tout public - Accompagner à la gestion du budget
- Se loger ou rester dans son logement - Accompagner la parentalité et protéger les enfants
- Faciliter l'insertion sociale et professionnelle - Favoriser l'autonomie des plus de 60 ans

> Différentes aides mobilisables par les travailleurs sociaux en fonction de l'analyse de la situation.

Conditions d'accès :

Évaluation de la situation par les travailleurs sociaux de la MDS de Proximité.

Zone d'intervention :

Adriers, Asnières sur Blour, Bouresse, Bourg Arcambault, Brigueil le Chantre, Civaux, Coulonges, Gouex, Haims, Jouhet, Journet, L'Isle Jourdain, La Trimouille,; Lathus Saint Rémy, Le Vigeant, Lhommaizé, Liglet, Luchapt, Lussac les Chateaux, Mazerolles, Millac, Montmorillon, Moulismes, Moussac sur Vienne, Mouterre sur Blourde, Nérignac, Persac, Pindray, Plaisance, Queaux, Saint Laurent de Jourdes, Saint Léomer, Saint Rémy en Montmorillon,
Saulgé, Sillars, Thollet, Verrières.

Horaires d'ouverture :

Lundi	de 8h30 à 12h30 - *Fermé l'après midi*
Du mardi au jeudi	de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h
Le vendredi	de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30

Contact et personne(s) référente(s) :

Adresse provisoire : 72, rue de Concise - 86500 MONTMORILLON - Tél. : 05 49 91 11 03

Coordinateur de Territoire et de l'Action Sociale - Chauvigny-Montmorillon : Laurent Hervier
Coordinatrice Adjointe de Territoire et de l'Action Sociale - Maison des Solidarités de Proximité de Montmorillon : Laëtitia Rigommier dgas-montmorillon@cg86.fr

MUTUALITÉ SOCIALE AGRICOLE POITOU / M.S.A.

> Missions de la structure

Organisme de protection sociale qui couvre l'ensemble des droits légaux et extra légaux en matière de santé, famille et retraite de la population agricole (non salariés, salariés, employeurs de main d'œuvre en activité ou retraités et leurs ayant droits)

SECOURS ALIMENTAIRE

Conditions d'accès :

Etre assuré à la MSA en droits santé *(si personne seule, ou couples sans enfants)* ou en droits famille *(si présence d'enfants)*.

Procédure :

Contacter le secrétariat du service social pour orienter la personne qui sera contactée par un travailleur social.

Plafonds :

Aide en fonction de l'évaluation sociale de la situation réalisée par le travailleur social MSA. Aide financière sous forme de virement.

Zone d'intervention :

Départements
de la Vienne
et des Deux-Sèvres

Horaires d'ouverture :
Du lundi au vendredi de 8h30 à12h15 et de 13h30 à 17h

Contact et personne(s) référente(s) :
23 Rue d'Auvergne - 86500 MONTMORILLON
Référente : Sarah Ravaud
Secrétariat service social MSA : 05 49 44 56 19 - secretariat_ass.blf@poitou.msa.fr

MISSION LOCALE CENTRE SUD VIENNE / M.L.R.C.S.V.

> Missions de la structure

Accueillir, Informer, Orienter, Accompagner, Conseiller et Guider les jeunes âgés de 16 à 25 ans, sortis du système scolaire, dans la mise en place de leur parcours d'Insertion Sociale et Professionnelles sur les Communautés de Communes (Vienne et Gartempe, Civraisien en Poitou et des Vallées du Clain).

MISSION LOCALE RURALE
Centre et Sud Vienne

FONDS D'AIDE AUX JEUNES (FAJ)

Conditions d'accès :

Jeunes âgés de 18 à 25 ans, sortis du système scolaire, n'ayant pas ou peu de ressources, sans enfant, non bénéficiaires du RSA.

Procédure :

Commission d'attribution toutes les 3 semaines.
Demandes pouvant être présentées par les travailleurs sociaux et les conseillers d'insertion professionnelle de la MLRCSV.
Dossier type à constituer avec pièces justificatives concernant les éléments annoncés à joindre
L'aide alimentaire se formalise en chèques ou en bons alimentaires.
Possibilité d'une aide d'urgence entre deux commissions.

Zone d'intervention :

1 commission par territoire

Plafonds :

Pas de plafond défini bien qu'il y ait des montants maximum pour certains motifs.
Dossier étudié au cas par cas.

Montant des aides :

30€ pour les personnes hébergées
40€ pour les personnes seules en logement autonome
50€ pour les couples
55€ pour les couples avec un logement autonome
12 semaines d'aide maximum sur 12 mois consécutifs
Et 4 semaines consécutives maximum

Horaires d'ouverture :
Du lundi au jeudi 8h30/12h00 et 13h30/17h30
Vendredi 8h30/12h00

Contact et personne(s) référente(s) :
6 Rue Daniel Cormier - 86500 MONTMORILLON - Tél. : 05 49 91 56 83
Responsable de secteur, référent aides financières : Vincent CHENU - vincent.chenu@mlrcsv.com
Assistante administrative en charge des aides financières :
Nadine PINEAU - nadine.pineau@mlrcsv.com